

Publié le 18 septembre 2012

Quel bilan, 24 mois après l'entrée en vigueur de la loi sur les Spl ?

Avec 125 Epl créées depuis le 1er juin 2010, soit une soixantaine par an, le rythme de créations est deux fois plus rapide qu'au cours des 5 années précédentes, où il atteignait en moyenne la trentaine. Et cette tendance se confirme en 2012.

Spl : la barre des 100 Spl(a) créées a été franchie Au 1er juin 2012, on compte **109 Spl(a)** en France, soit **10 % du nombre total des Epl**. En deux ans seulement, on compte **70 Spl** auxquelles il faut ajouter les 39 Spla créées dans le secteur de l'aménagement depuis 2006. Tous les secteurs de l'action publique locale – et non plus seulement l'aménagement – sont touchés par l'effet Spl. Pour la FedEpl qui accompagne de nombreux porteurs de projets de Spl, les motivations des élus sont multiples : **gain de temps et d'argent** sur les procédures de mise en concurrence, implication et **maîtrise par les élus**, gestion adaptée des **ressources humaines**, recours accru à **l'ingénierie financière** et technique, ... **Sem : un projet, une entreprise** Sur la même période, du 1er juin 2010 au 1er juin 2012, **59 nouvelles Sem** ont vu le jour. A la différence des Spl qui sont le plus souvent issues d'opérateurs existants, il s'agit pour une majorité de ces nouvelles Sem de créations : **58 % sont en effet des opérateurs créés ex nihilo** pour mener à bien un nouveau projet porté par une ou plusieurs collectivités locales. Ces chiffres ne font que confirmer les observations faites sur le terrain : pour la création d'entreprises rendues nécessaires par la mise en place d'un nouveau projet de service ou d'équipement public, la Sem reste perçue comme l'outil le plus adapté pour conduire un projet partenarial, partager les risques techniques avec des opérateurs privés, lever des fonds auprès de banques, ...

Pour de plus amples informations, pièce jointe.

À télécharger

- [Les Epl au 1er juin 12 - Bilan chiffré - projets, créations.pdf](#)